



Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme



Faculté de droit
et des sciences politiques
Pôle Sociétés

Présentation du Master

L'objectif général poursuivi par la mention est de délivrer des savoirs, habiletés et savoir-faire requis pour exercer les métiers du développement durable et de l'urbanisme.

Objectif du parcours Droit de l'environnement et des transitions écologiques

L'objectif de ce parcours est de dispenser une formation juridique de haut niveau spécialisée en droit de l'environnement et des transitions écologiques.

Objectifs du parcours Villes et Territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

L'objectif de ce parcours est de former les étudiants aux métiers de la production urbaine. L'approche se veut avant tout pluridisciplinaire : les enseignements juridiques occupent une place importante, mais ils sont articulés avec des enseignements issus de la science politique, de la géographie, de l'urbanisme et de l'architecture.



Les parcours du Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme de la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes Université

M1 Droit de l'environnement et des transitions écologiques	page 4
M1 Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme	page 5
M2 Droit de l'environnement et des transitions écologiques	page 6
M2 Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme	page 7

Master 1

Droit de l'environnement et des transitions écologiques

Dès le Master 1, les étudiants accèdent à une formation très spécialisée grâce à de nombreux enseignements en droit de l'environnement. Ils complètent en outre leur formation en droit public général.

Lieu de formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire.

Admission

L'accès est sélectif sur dossier pour les candidats titulaires d'une licence obtenue dans une université française.

Néanmoins, les licences attendues sont : licence en Droit, Science politique.

Sans licence, les autres candidatures seront soumises à la procédure de validation d'acquis + candidature (ex : école de commerce, management...)

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans et demandeurs d'emploi (contacter la formation continue)

Contacts

• Responsable de formation

Agathe VAN LANG
Sabrina ROBERT

• Scolarité

02 40 14 15 19
masters1.droit@univ-nantes.fr

• Formation professionnelle continue

02 40 14 15 26
fc.droit@univ-nantes.fr

Enseignements

Enseignements fondamentaux

- Grands principes du droit de l'environnement
- Droit des services publics
- Droit public économique
- Droit de la protection des ressources naturelles et de l'environnement industriel
- Droit de l'urbanisme
- Droit européen de l'environnement

Enseignements complémentaires

- Droit international de l'environnement
- Histoire du droit de l'environnement et de l'urbanisme
- Politiques locales
- Protection internationale et européenne des droits fondamentaux
- Droit maritime
- Méthodologie du mémoire
- Droit de la santé
- Droit de la ville
- Libertés et droits fondamentaux approfondis
- Droit de la mer et des espaces

Enseignements de découverte

- Droit des transports
- Droit rural et de l'agroalimentaire
- Droit des contrats publics
- Mémoire (annuel)

Enseignements de compétences complémentaires

- PIX + Droit
- 1 Langue étrangère (Allemand, Anglais ou Espagnol)

Séjour à l'étranger

Le diplôme peut se réaliser dans des universités partenaires, soit pour un semestre soit pour l'année, il intègre la possibilité d'une année de césure internationale (projet ONG) entre les deux années et intègre des approches de droit international et comparé en sus du droit européen. Il accueille des partenaires internationaux (Naples I). Un grand nombre de cours intègre la dimension internationale (droit international de l'environnement, droit européen de l'environnement) et de droit comparé.

Et après

Poursuite en Master 2 « Droit de l'environnement et des transitions écologiques »

20

étudiants
par année

(capacité d'accueil
limitée)



Master 1

Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

La première année du Master Ville et Territoires est conçue comme une transition entre la licence mono-disciplinaire (droit ou de science politique) et la deuxième année de master qui est entièrement pluridisciplinaire. La moitié des enseignements reste ainsi consacrés au droit public, au droit de l'environnement et à la science politique, de manière à garantir une solide formation dans ces domaines. L'autre moitié, en revanche, est mutualisée avec les enseignements du master urbanisme et aménagement porté par l'Institut de Géographie (IGARUN) et l'École d'Architecture (ENSAN). Les étudiants juristes et politistes approfondissent ainsi leur formation dans leur champ disciplinaire d'origine tout en se préparant aux enseignements/travaux pluridisciplinaires de la deuxième année.

Enseignements

Droit public général

- Contentieux administratif
- Droit public économique

Théories et enjeu de l'urbanisme

- Histoire et théories de l'urbanisme (ENSAN)
- Politiques locales
- Sociologie urbaine (ENSAN)

Outils de l'urbanisme

- Lectures critiques (ENSAN)
- Outils de représentation graphique (IGARUN)
- Séminaire métiers de la ville

Contexte juridique

- Grands principes du droit de l'environnement
- Histoire du droit de l'environnement et de l'urbanisme

Outils juridiques

- Droit de la protection des ressources naturelles et de l'environnement industriel
- Droit de la ville
- Droit des contrats publics
- Droit foncier

Cadres et contexte de l'urbanisme contemporain

- Droit de l'urbanisme
- Mutations urbaines contemporaines (IGARUN)

Formation à la recherche

- Enjeux contemporains en urbanisme
- Méthodologie de la recherche en urbanisme

Pratique de l'urbanisme

- Analyse de projet urbain (ENSAN)
- Diagnostic urbain (IGARUN)

Enseignements de compétences complémentaires

- PIX + Droit
- 1 Langue étrangère (Allemand, Anglais ou Espagnol)
- Stage

Et après

Poursuite en Master 2 « Villes et territoires » .

Lieu de formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire.

Admission

L'accès est sélectif sur dossier pour les candidats titulaires d'une licence obtenue dans une université française.

Néanmoins, les licences attendues sont : licence en droit, science politique, AES, ou licence d'administration publique.

Sans licence, les autres candidatures seront soumises à la procédure de validation d'acquis + candidature (ex : école de commerce, management...)

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans et demandeurs d'emploi (contacter la formation continue)

Contacts

- **Responsable de formation**
Nicolas HUTEN
- **Scolarité**
02 40 14 15 19
masters1.droit@univ-nantes.fr
- **Formation professionnelle continue**
02 40 14 15 26
fc.droit@univ-nantes.fr



12

étudiants
par année
(capacité d'accueil
limitée)



Master 2

Droit de l'environnement et des transitions écologiques

Le Master 2 Droit de l'environnement et des transitions écologiques a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences approfondies, aussi bien théoriques que pratiques, en droit de l'environnement. Celles-ci sont complétées par des compétences générales (langue vivante et informatique) et l'apprentissage de méthodes et savoirs-faire (formation à la recherche, expérience en milieu professionnel, exposé-discussion).

Les métiers accessibles suite à cette formation sont diversifiés et comprennent aussi des débouchés dans le secteur privé (grandes entreprises et bureaux d'études).

Lieu de formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire.

Admission

Accès de droit pour les étudiants titulaires d'un Master 1 «Droit de l'environnement» de Nantes Université

Accès sélectif sur dossier pour les étudiants titulaires d'un Master 1 en droit ou en science politique ou d'un diplôme jugé équivalent.

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Alternants
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans et demandeurs d'emploi (contacter la formation continue)

Contacts

• Responsable de formation

Agathe VAN LANG
Sabrina ROBERT

• Scolarité

02 40 14 15 11
m2dedd@univ-nantes.fr

• Formation professionnelle continue

02 40 14 15 26
fc.droit@univ-nantes.fr

Enseignements

Fondamentaux du droit de l'environnement

- Contentieux administratif de l'environnement
- Protection de l'environnement marin
- Droit de la santé environnementale
- Droit répressif de l'environnement
- Droit économique de l'environnement
- Contentieux judiciaires de l'environnement

Transitions urbaines

- Enjeux patrimoniaux
- Risques climatiques et villes

Enjeux théoriques et techniques

- Grands textes de la philosophie environnementale
- Introduction au droit de l'agro-alimentaire européen
- Droit de l'urbanisme opérationnel

Transitions écologiques

- Droit et politique de l'énergie
- Droit et contentieux de l'eau

Enseignements méthodologiques

- Méthodologie de la recherche
- Entraînement à l'exposé-discussion

Unité de formation professionnelle

- Mémoire
- Stage
- Exposé discussion

Langue de professionnalisation

- Anglais

Spécificités

- Les semestres à l'étranger sont encouragés.
- Dans le cadre de la formation à la recherche, les étudiants du Master 2 prennent en charge l'organisation scientifique et matérielle d'une journée d'étude sur un thème de leur choix.
- Cette formation peut déboucher sur des thèses en convention CIFRE; elle offre des apprentissages professionnels dans le cadre des séminaires, de conférences et des stages.

Alternance

Le master 2 Droit de l'environnement et des transitions écologiques peut-être suivi en contrat de professionnalisation (3 jours en formation et 2 jours en entreprise) et en apprentissage.

Métiers visés

- métiers de la recherche publique et privée,
- avocat,
- juriste d'entreprise,
- emplois associatifs.

Et après

Principaux employeurs :

- collectivités et organismes publics,
- cellules environnement des entreprises et des organisations internationales, ONG, parc naturels régionaux et conservatoire de la nature,
- bureaux d'études pluridisciplinaires.

Master 2

Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

Le master Villes et territoires permet deux types de projets professionnels. D'une part, il propose une spécialisation des enseignements (contentieux de l'urbanisme, urbanisme opérationnel) préparant aux professions juridiques en lien avec l'urbanisme (agent public, avocat, juriste conseil). Et d'autre part, il permet une transition complète vers le métier d'urbaniste à travers la mise en pratique des savoirs issus d'autres champs disciplinaires sous la forme d'un travail d'équipe : extension et renouvellement urbains, gestion dynamique et durable des ensembles existants, protection de l'environnement à travers les outils de l'urbanisme. Pour cela il propose une pratique de la pluridisciplinarité fondée sur l'association de trois pôles d'enseignements (IGARUN, ENSAN et Faculté de droit) et le recrutement paritaire des étudiants issus des trois champs disciplinaires correspondants.

Enseignements

Politiques et productions urbaines

- Habitat : politiques, pratiques et tendances
- Mobilités et formes urbaines
- Urban design
- Villes et environnement
- Urban renewal and regeneration in Europe

Méthodes et outils du projet urbain

- Outils de représentation graphique
- Observatoire du renouvellement urbain
- Aide à la décision en aménagement

Atelier professionnel

Produire la ville

- Fabrique urbaine
- Contentieux de l'urbanisme
- Urbanisme opérationnel

La pratique par le projet

- Atelier d'analyse urbaine
- Atelier professionnel

Villes européennes en projet

- Voyage d'étude

Stage Obligatoire

Compétences visées

- Réalisation des diagnostics territoriaux et une prospective territoriale
- Conception des projets d'aménagement urbain et des projets de territoires
- Pilotage de la production d'opérations urbaines ;
- Suivi des missions de coordination et d'animation, de management de projet, de communication-promotion et de concertation-participation, que réclament l'élaboration et la mise en oeuvre des projets territoriaux et urbains.
- Conseil juridique, contentieux de l'urbanisme.

Et après

Le parcours prépare ainsi à deux corps principaux de métiers :

- Les métiers de chargé d'études et de chargé de mission dans les services impliqués dans l'aménagement et la gestion des territoires, qu'ils relèvent des services déconcentrés de l'Etat, des collectivités territoriales, des sociétés d'économie mixte d'aménagement, des autorités de transports urbains ou encore des offices publics de l'habitat. Ce master peut se concevoir comme un préalable au concours d'attaché territorial et d'ingénieur territorial, ou comme un parcours de spécialisation des agents publics en formation continue ou en reprise d'étude.
- Les métiers de conseil juridique en cabinet d'avocat ou en bureau d'étude. Le master peut être effectué préalablement au concours d'avocat.

Lieu de formation

Nantes

Durée de la formation

Une année universitaire.

Admission

Accès de droit pour les étudiants titulaires d'un Master 1 «Villes et territoires» de Nantes Université.

Accès sélectif sur dossier pour les étudiants titulaires d'un Master 1 en droit ou en science politique ou d'un diplôme jugé équivalent.

Public visé

- Étudiants en formation initiale
- Reprise d'études - personnes ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans et demandeurs d'emploi (contacter la formation continue)

Contacts

- **Responsable de formation**
Marie CRESPIY-DE CONINCK
- **Scolarité**
02 40 14 16 85
m2vt@univ-nantes.fr
- **Formation professionnelle continue**
02 40 14 15 26
fc.droit@univ-nantes.fr



Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44 313 Nantes cedex 3
www.droit.univ-nantes.fr

